des mines de l'Est du Canada ou des industries américaines, même si les risques sont parfois plus grands que dans des entreprises de l'Ouest ou du Nord du Canada. Les investisseurs américains cherchent des occasions de placer leur argent, même dans des entreprises qui comportent des risques élevés. Une société canadienne n'a pas besoin d'envoyer son président à ces endroits. Tout se fait par téléphone. C'est une parodie de la justice et une tragédie. Quiconque est au fait de la situation sait que c'est vrai. Non seulement est-il plus facile d'aller dans le Sud pour trouver des capitaux d'investissements, mais c'est meilleur marché et plus satisfaisant. Un commentaire sur la connaissance canadienne c'est qu'aux États-Unis, le pourcentage de succès dans le forage de puits de pétrole n'est que d'un sixième du nôtre.

Le ministre des Finances parle de racheter le Canada par l'entremise de la Corporation de développement du Canada. J'ai consulté mon dossier sur la CDC avant de prendre la parole. J'ai constaté qu'au cours des sept dernières années, on a parlé, dans les discours du trône et dans les énoncés de principe du gouvernement libéral de créer une Corporation de développement du Canada. Enfin, après sept ou huit ans de gestation, le bébé a vu le jour. Et qu'avons-nous? Nous avons quelque chose qui aurait tout aussi bien pu avorter parce qu'elle n'aidera pas à corriger cette situation. Elle n'encouragera pas la création de nouvelles sociétés, les investissements et l'expansion. Elle ne réalisera certes pas ce que M. Gordon a prétendu. D'autres aussi en ont parlé. Elle pourrait faire ces réalisations si elle était convenablement organisée.

Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas créer une mesure législative qui permette aux Canadiens de faire concurrence aux investisseurs américains à égalité? Aux Etats-Unis, le particulier et la société d'investissements ont le droit de placer leurs fonds aux États-Unis ou au Canada avant paiement de leurs impôts. Si l'investissement est mauvais ou ne rapporte pas, le contribuable américain a la possibilité de déduire ses pertes, alors qu'aucune disposition correspondante n'existe au Canada. Le contribuable canadien, s'il ne prend garde, sera imposé par le ministère du revenu national. En réalité, il semblerait que les services fiscaux se méfient de l'investisseur canadien et lui prêtent des motifs douteux. Bien trop souvent, il est considéré coupable avant même d'avoir agi. Cette attitude est lamentable. Nous voici en face du chômage, d'un manque de confiance envers le gouvernement et de problèmes qui relèvent des gouvernements provinciaux et municipaux. L'ensemble de notre situation économique est le résultat d'un mangue de politique et d'un manque de confiance. Sans expansion, comment pouvons nous fournir des emplois? Comment notre pays peut-il aller de l'avant? Voilà la question d'actualité. C'est au gouvernement d'y répondre.

Des voix: Bravo!

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais commenter cette motion très importante. Que la Chambre soit saisie aujourd'hui d'une telle motion indique dans quelle situation se trouve le pays. La [M. Thompson.]

motion affirme que le gouvernement n'a pas su faire face aux besoins des Canadiens. En voici un passage:

—désorganisé les finances des provinces et des municipalités, et a porté préjudice aux communautés rurales et provoqué leur déclin, lesquelles communautés sont déjà fortement ébranlées par la négligence du gouvernement à prévoir une politique agricole convenable.

• (3.30 p.m.)

Tout récemment, les municipalités urbaines effectuaient un relevé de leur situation. Je veux parler principalement de la situation agricole et céréalière. C'est un fait de notre vie économique que les cultivateurs, qu'ils soient spécialisés dans la culture des céréales ou des fruits ou dans l'élevage des bestiaux, ne sont pas isolés au point de vue économique du reste de la société. Les citadins non plus ne vivent pas isolés de la collectivité rurale. Ce fait n'a jamais été aussi bien démontré qu'à l'heure actuelle dans l'Ouest canadien, notamment en Saskatchewan. Le Star Phoenix, parlant d'un Livre blanc publié par le gouvernement provincial en décembre, publiait la manchette suivante: Relance économique prévue dans la province. En sous-titre on pouvait lire: Le Livre blanc révèle que le marasme économique a atteint son point le plus bas. On disait naguère qu'il avait a passé le point critique. Nous disons maintenant que le point le plus bas est passé—nous sommes sortis du trou. Je me demande si nous le sommes ou non.

Les politiques agricoles que proposent le gouvernement doivent être jugées à la lumière des circonstances actuelles. Il faut les analyser à la lumière des circonstances et savoir si elles remédieront au malaise qui existe dans la plupart des collectivités agricoles et rurales du Canada, notamment dans l'Ouest canadien. Entretemps, les magasins peu achalandés de certaines de nos petites villes et de nos métropoles attestent la faible capacité de gain des cultivateurs. Cela fait l'objet des conversations des commercants locaux.

Vendredi dernier, à Saskatoon, le premier ministre (M. Trudeau) et un grand nombre de ministres du cabinet ont rencontré les cultivateurs dans la salle de bal de l'hôtel Bessborough. Tous les sièges étaient occupés et une foule de spectateurs se tenaient debout, ce qui indique bien à quel point la situation émeut la population de la province.

Je voudrais lire maintenant un bref extrait des propositions qui portent sur la politique du grain pour ce qui est de cette industrie dans l'Ouest. Je commencerai par le dernier paragraphe à la dernière page. Sous la rubrique «Regroupement des fermes pour former des unités plus rentables», il se lit ainsi:

Le problème du regroupement des fermes n'est pas propre aux Prairies et il se présente peut-être avec moins d'acuté dans cette région que dans d'autres au Canada. On est donc d'avis qu'il serait inutile de proposer des programmes destinés aux Prairies pour régler la question du regroupement des terres avant d'être en possession de programmes relatifs à cette question et destinés à l'agriculture canadienne en général. On est en train de préparer un plan d'ensemble de cette nature.

Il semble donc que le gouvernement étudie un plan destiné aux agriculteurs qui prévoit l'établissement d'exploitations agricoles de dimensions plus rentables. Le dernier paragraphe de la dernière page est sans doute la partie cardinale de tout le document.

M. Benjamin: C'est celle qui nous effraie le plus de toute façon.